

AVIS CESEC N°2019-15¹

Relatif au

L'approbation du plan des transports scolaires 2019-2023 sur le territoire du Pumonte

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine 05 mars par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur *l'approbation du plan des transports scolaires 2019-2023 sur le territoire du Pumonte* ;

Après avoir entendu, Monsieur Benoit MONTINI, Direction des transports et de la mobilité, DGA des infrastructures de transports, de la mobilité et des bâtiments ;

Sur rapport de Monsieur Pierre-Jean RUBINI, pour la commission « éducation, formation, jeunesse » ;

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 26 mars à Ajaccio,**

Prononce l'avis suivant

Le CESEC émet un avis favorable au rapport relatif à la création de trois nouvelles lignes de transports scolaires en direction du nouveau collège du Stilettu, et d'une ligne en direction de l'école primaire de Fuzzà pour la rentrée de la prochaine année scolaire 2019-2020, ainsi que l'aménagement de circuits à l'occasion de la relance de l'ensemble des marchés de transports scolaires sur le territoire du Pumonte.

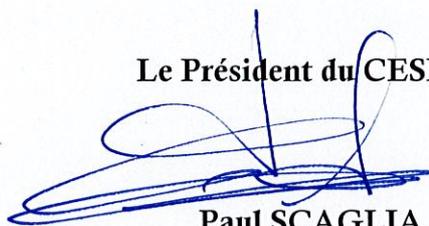
S'agissant plus spécifiquement des circuits de Granace-Orone et Granace-Sartè regroupés en un seul service Carbini/Orone/Sartè, le CESEC attire l'attention sur les inconvénients de ce regroupement pour les enfants : une attente d'1H30 en garderie (matin et après-midi), pour les élèves du primaire suite à la mise en place d'un seul transport réunissant les élèves du primaire et du secondaire.

¹ Adopté à l'unanimité.

Compte tenu de ces inconvénients, le CESEC demande une meilleure adaptation du dispositif de regroupement des transports scolaires proposés.

Le CESEC attire par ailleurs l'attention sur la vétusté du matériel roulant et la nécessité pour la CdC d'accompagner son remplacement.

Le Président du CESEC,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Paul SCAGLIA